



Commune
d'Evionnaz

Cantine scolaire



La cantine scolaire accueille les enfants scolarisés à Evionnaz les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Responsable

Katia Chambovey
T. 079 373 77 13

Collaboratrice

Eduarda Costinha Loureiro Da Silva

ABSENCES

Toute absence doit être signalée par les parents :

- Les absences prévisibles (médecin, piscine, promenade scolaire, etc.)
- 4 jours à l'avance : non facturé
- Sans avertissement ou hors délai : facturé

Les absences imprévisibles (maladie, etc.)

- La veille : non facturé
- Hors délai : facturé (sous réserve qu'il s'agisse du 1^{er} jour de maladie, soit du 1^{er} jour d'absence à l'école)

Formulaire d'inscription

Directives de la cantine scolaire